



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

UNIVERSITE

Compte rendu du : 24/02/2021 –

Gymnase Mansart

1 . Evolution de la participation citoyenne – association des membres à la réflexion

2 . Budgets participatifs

- * Projets 2019 – point d'étape
- * Appel à projets 2021

3 . Temps d'échange



COMMISSIONS DE QUARTIER

CO-CONSTRUIRE LA VILLE

UNIVERSITÉ

LISTE DES MEMBRES

<u>COLLÈGE DES HABITANTS</u>	<u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u>
<p>PERSONNES RESSOURCES</p> <p>1 Cindy BERNARDOT - Absente 2 Agnès CHEVRIER - Excusée 3 Francine DUPIN 4 Jacques VIGOUROUX</p> <p>HABITANTS</p> <p>5 Patricia TAVERNARI 6 Patrick FRANCOIS 7 Marc BLONDET 8 Maud BONVALOT-NOIROT - Coprésidente habitante titulaire 9 Jean-Pierre BOUHELIER 10 Isabelle BRUN 11 François d'ARBAUMONT 12 Alain LE CUNFF 13 Bernard DURAND 14 Zohra ESSANHI 15 Anne-Marie FERRERI - Absente 16 Bernard GAUTHEY - Excusé 17 Thierry GUENEAU - Excusé 18 Janine HOURNE 19 Bernadette OUTRE 20 Michel MORAND 21 Dominique ROBE - Excusé 22 Séverine STERLE 23 Jacqueline VIELIX 24 Marie-Louise SAUVANET 25 Xiao ZHANG - Coprésidente habitante suppléante</p>	<p>1 Association Dijon Université Club Football - Excusé 2 Association Léo Lagrange Centre Est 3 Office Municipal des Sports 4 Association des Habitants du Quartier Université de Dijon 5 Association des femmes tradithérapeutes du Congo à Dijon - Absente 6 Association La Bande aDhoc 7 Club Unesco de Dijon et ses environs</p> <p><u>COLLÈGE DES ÉLUS</u></p> <p>1 Benoît BORDAT - Coprésident élu titulaire 2 Georges MEZUI - Coprésident élu suppléant 3 Joël MEKHANTAR 4 Stéphanie VACHEROT 5 Céline RENAUD 6 Stéphanie MODDE - Absente suite « erreur/omission de convocation »</p> <p><u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u></p> <p>1 Sébastien APPERT 2 Hélène FRATTA - Excusée 3 Hanane HILALI - Absente 4 Daniel LAMM</p>

Le coprésident élu de la commission, **Benoît BORDAT**, remercie les membres, souligne qu'il est ravi de les retrouver et laisse la parole à **Maud BONVALOT-NOIROT**, coprésidente habitante, qui procède alors à l'appel.

Benoît BORDAT souhaite la bienvenue aux nouveaux élus de la commission de quartier et leur propose de se présenter :

Céline RENAUD, nouvelle élue au Conseil Municipal pour le groupe de l'opposition Agir pour Dijon ; **Stéphanie VACHEROT**, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'inclusion, Elle salue l'assemblée en langue des signes et précise l'utilité de son masque dit inclusif ; **Georges MEZUI**, conseiller municipal délégué aux sports et au quartier Université et **Christophe AVENA**, nouvel adjoint délégué à la démocratie participative, à la sécurité civile et plan de sauvegarde.

I – ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE – ASSOCIATION DES MEMBRES A LA RÉFLEXION

Christophe AVENA remercie les membres de la commission de quartier d'avoir accepté de « poursuivre l'ouverture » pour une année supplémentaire. La Ville de Dijon travaille depuis 19 ans sur la démocratie participative. L'évolution est continue et nécessaire. Les membres des commissions volontaires seront donc associés à la réflexion sur l'évolution de la participation citoyenne portée par la collectivité. Différentes interrogations se posent : Comment peut-on être toujours au plus près des habitants ? Dans chaque quartier ? Être représentatif, permettre à tous de s'exprimer... ? Écouter tout le monde, même ceux qui ne s'expriment pas ? Il explique que, tout en étant présent, il ne participera pas à l'ensemble des travaux des commissions de quartier mais sera dans l'écoute et pourra répondre à des interrogations afin d'établir une transversalité entre toutes les commissions de quartier. Après avoir rencontré les coprésidents habitants, il a constaté que, même si chacun fait partie d'un quartier, le sentiment d'appartenance à la Ville est prégnant. Selon lui, il ne faut pas dissocier les commissions de quartier de la Ville de Dijon. Il faut être en capacité d'avoir des projets communs.

Bernard DURAND demande quel est le champ d'action de cette réflexion ? : La ville de Dijon ? La Métropole ? De plus, un état des lieux va t-il être réalisé ?

Christophe AVENA répond que le champ d'action n'est pas limité mais la priorité c'est la ville de Dijon. La municipalité sera accompagnée par un cabinet extérieur afin d'être efficace. En amont de la démarche, un état des lieux sera réalisé.

Claude VIELIX demande si des jeunes, des associations de jeunes, participeront à cette réflexion ?

Christophe AVENA souligne qu'un collège de jeunes siège dans la commission de quartier. Cependant, ils ne restent pas et ce collège disparaît. Comment peut-on être représentatif d'une population alors que les jeunes sont absents ? Dans le cadre de l'évolution souhaitée pour les commissions de quartier, cette question sera soumise à la réflexion des membres.

Selon **Isabelle BRUN**, eu égard à la situation sanitaire, de nombreux jeunes ne vont pas bien, mais, elle déplore que l'on oublie ceux qui vont bien.

Christophe AVENA lui donne raison et souligne que, justement, il est nécessaire d'être représentatif de tout le monde.

Bernadette OUTRE dit que, lorsque l'on est pas élu, on ne peut pas représenter les autres.

Christophe AVENA répond que la différence entre la démocratie représentative et la démocratie participative c'est que lorsque l'on est élu on l'est sur un programme et on déroule le programme mais la démocratie participative c'est voilà ce que je vis, voilà ce que je ressens, voilà ce que je veux. La participation citoyenne aux grands projets structurants de la municipalité doit avoir une existence et les membres seront amenés à y réfléchir.

Daniel LAMM aimerait connaître la date de fin de cette mandature, le nombre de commissions de quartier et de groupes de travail qui seront mis en place.

Christophe AVENA répond que le calendrier est déjà établi. Prochainement, des temps d'échanges se mettront en place avec les membres des commissions de quartier qui le souhaitent. Les choix finaux seront validés par l'équipe municipale à la fin du mois de juin. Le prochain renouvellement aura lieu à l'automne 2021.

Benoît BORDAT précise que la prochaine commission de quartier se tiendra en juin prochain. Il s'agira de hiérarchiser les projets de budgets participatifs 2021. Après leur validation par le Conseil Municipal, des groupes de travail seront mis en œuvre. Entre temps, des balades urbaines seront organisées, des groupes de travail proposés afin de participer au travail de réflexion sur l'évolution du dispositif. Il comprend l'inquiétude des membres sur cette évolution et la possibilité de ne plus faire partie des commissions de quartier. Ce nouveau dispositif permettra à des personnes de l'extérieur de participer sur du court terme, sur une problématique à un instant T et non plus sur 3 ans. Les deux formes de participation ne sont pas incompatibles mais il semble nécessaire d'assouplir les dispositifs existants. Les jeunes y seront peut être plus à leur place. En effet, un étudiant est souvent de passage dans une ville. Il rappelle d'ailleurs le travail fourni par ces derniers lors de la mise en place d'une épicerie solidaire sur le campus. Il s'agit d'un engagement qui correspond à un besoin précis et limité dans le temps.

II – BUDGETS PARTICIPATIFS

Retour sur les projets 2018 et 2019



* Les projets de budgets participatifs 2018 et 2019 ont été réalisés à l'exception de :

- Mise en place d'un frigo solidaire :

Aujourd'hui, 40 frigos sont recensés en France, sous le label « Frigos solidaires », mais la crise sanitaire a particulièrement perturbé la mise en œuvre de ce projet à Dijon :

- * au sein du collectif « Frigos Solidaires », certains bénévoles ont été confinés, pour certains hors de Dijon, ce qui a rendu la communication et la mise en place des projets plus difficiles.
- * les hôtes potentiels, commerces ou restaurants, ont subi les conséquences de cette crise avec une baisse de clients voire la fermeture prolongée de certains sites.

A ce jour donc, **aucun frigo n'a encore été installé à Dijon, dans le cadre des budgets participatifs**

Compte tenu du contexte sanitaire et des besoins des populations les plus défavorisées, qui ont été touchées de plein fouet par la crise de la COVID-19, il a été proposé que l'association poursuive ses recherches, dans chaque quartier concerné dans le but de trouver des hôtes potentiels qui accepteraient l'installation d'un frigo au sein de leur établissement (commerce, restaurant, association...)

- la mise en place d'une placette de compostage

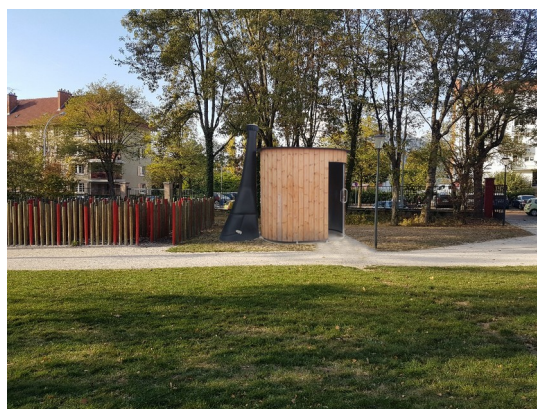
Benoît BORDAT rappelle que celle-ci ne pourra voir le jour qu'à l'initiative d'un collectif d'habitants désireux de composter.

* Projets 2018 et 2019 : Renouvellement de la cabane à outils puis mise en place d'un auvent dans le jardin du parc des Argentières :

Les membres de la commission de quartier ont décidé d'enlever la cabane en bois existante devenue trop dangereuse et de la remplacer par une nouvelle cabane équipée de récupérateurs d'eau sur les parois latérales et d'un auvent. Ce projet a été inauguré le 26 juin 2019.



** Projets 2018 : Une table de ping pong et des toilettes sèches ont été installées puis inaugurées le 28 mai 2019 dans le parc Hyacinthe Vincent.*



** Projet 2018 : Un panneau pour la liberté associative a été implanté boulevard de l'Université à proximité de l'Intermarché. La structure de quartier Université en assure la gestion. Les associations du quartier Université désireuses d'afficher des informations doivent, en amont, signer une charte d'utilisation.*



** Projet 2018 : Portée par l'association Zutique Productions et le collectif M.U.R., cette fresque a été réalisée par l'artiste STOM 500 sur le mur de la maison située rue Ernest Lory. Celle-ci a été inaugurée le 10 octobre 2019.*



** Projet 2019 : Une table de pique nique a été installée dans le parc des Argentières.*

** Projet 2019 : Une table de ping pong a été installée dans le square du Creux d'Enfer.*

Mon quartier, j'y vis, j'agis.



** Projet 2019 : Les membres de la commission de quartier Université ont souhaité installer une borne de streetcharge au sein de la structure de quartier Université située au 37 rue des Grands Champs. Le principal intérêt, outre le fait de recharger son portable, est le développement durable. Démontrer que l'énergie peut se fabriquer autrement. Sans oublier la pratique d'une activité physique dans le cadre d'une animation : manger/ bouger par exemple. Il s'agira d'associer des écoles à ce projet, organiser des jeux avec les adolescents...*



Ce projet de borne de streetcharge est un projet transversal. **Christophe AVENA** précise qu'il a également été porté par la commission de quartier Maladière Drapeau Clemenceau. Les membres de cette commission ont indiqué que son utilité mais aussi son mode de fonctionnement n'étaient pas clairs. Il a été proposé qu'une signalétique soit installée pour permettre une utilité optimale.

Appel à projets 2021



Benoît BORDAT rappelle que l'appel à projet a débuté et les Dijonnais peuvent déposer un projet jusqu'au 31 mars prochain. Aujourd'hui, les projets de budgets participatifs peuvent non seulement être des projets d'investissement mais aussi de fonctionnement (fête de quartier, livre...). C'est une avancée majeure qui ouvre de nouvelles perspectives. Il s'agit d'une évolution non négligeable du dispositif. Il rappelle que les élus ne participent pas à la hiérarchisation des projets. Ils les réceptionnent et les font analyser par les services mais, seuls, les membres priorisent les besoins pour leur quartier. Le livre réalisé sur la mémoire du quartier était un projet qui relevait des budgets de fonctionnement. Ce projet avait pu être réalisé alors même que les budgets de fonctionnement n'existaient pas. Ce type de propositions d'habitants a fait évoluer le dispositif. De la même manière, il a été jugé opportun, lors des dernières mandatures de mettre en place une coprésidence élu/habitant.

Depuis 2008, les neuf commissions de quartier disposent chacune d'un budget participatif de 40 000 euros par an pour soutenir les propositions citoyennes.

357 projets ont vu le jour en 11 ans : boîtes à livres, compostage partagé, fresques, réaménagement de square, parcours sportifs...

Pour être dans le cadre du budget participatif, le projet doit répondre à 3 critères :

- ✗ Satisfaire un **motif d'intérêt général**, apporter une plus-value au quartier ou à la ville dans son ensemble
- ✗ Correspondre aux **compétences municipales**
- ✗ **NOUVEAUTÉ POUR 2021** : cette année, le règlement s'assouplit, les projets peuvent **relever des dépenses d'investissement** (rénovation de bâtiment ou mise en valeur de l'espace public) **comme des dépenses de fonctionnement pour laisser place à la concrétisation de nouveaux projets culturels, éducatifs, sociaux et solidaires.**

Les idées des Dijonnaises et des Dijonnais, après étude de faisabilité par les services municipaux, sont réparties en 4 catégories : **réalisable, non-réalisable, déjà prévu et hors cadre** puis sont présentées aux membres des commissions de quartier qui voteront pour leur(s) projet(s) préféré(s) à hauteur de l'enveloppe de 40 000 euros.

Le conseil municipal les validera ensuite avant leur réalisation.

CALENDRIER 2021

15 février au 31 mars	Appel à projet ouvert à tous les Dijonnais jeparticipe.dijon.fr
Février/mars/avril	Étude et chiffrage par les services concernés
Mai/juin	Hiérarchisation et vote par les membres des commissions de quartier
Juin	Validation en conseil municipal
Septembre	Mise en place des groupes de travail avec les habitants

Une large communication sera proposée :

- ✗ Communiqué de presse organisé en amont de l'appel à projets.
- ✗ Communication dans le magazine municipal *Dijon mag*,
- ✗ Journaux Électroniques de la ville de Dijon,
- ✗ Campagne numérique : sites internet dijon.fr, jeparticipe.dijon.fr, newsletter hebdomadaire et capitale verte ; réseaux sociaux
- ✗ Affichage urbain
- ✗ Campagne radio

III – TEMPS D'ÉCHANGE

Benoît BORDAT et **Stéphanie VACHEROT** souhaiteraient organiser des balades urbaines :

- sur la végétalisation :

Suite à la demande d'un habitant de déplacer une table de pique nique qui posait des problèmes de nuisances sonores dans le parc Hyacinthe Vincent, un arbre a été planté à la place. Finalement, une trentaine d'arbres ont été plantés. Il propose aux membres de noter les lieux susceptibles d'être végétalisés et de se rendre sur place pour étudier les différentes possibilités : plantations d'arbres, de bulbes...

- sur les maisons de caractère, les arbres remarquables qui pourraient être classés et/ou référencés.

- sur l'accessibilité dans le quartier (trottoirs étroits...) :

Stéphanie VACHEROT aimerait que cette balade aille bien au-delà du handicap. En effet, il existe des zones dans lesquelles les personnes avec des poussettes sont plus nombreuses, des zones dans lesquelles des personnes ont des difficultés pour marcher....

De plus, avant de s'emparer d'un sujet, elle souhaiterait qu'un professionnel, un « sachant », partage ses connaissances avec les membres. En effet, tout le monde n'a pas les mêmes centres d'intérêt et, pour être acteur ou force de propositions, il faut se former. Les thématiques de l'urbanisme, de la biodiversité... sont des sujets nécessitant une appropriation de connaissances avant de pouvoir en débattre.

Benoît BORDAT propose à **Renaud MINUEL** de faire un point d'étape sur la vie de la structure de quartier Université dont il est Directeur.

Renaud MINUEL rappelle que, suite à un diagnostic de territoire, le besoin d'une structure de quartier était réel. Aujourd'hui, elle est située 37 rue des Grands Champs. Des travaux de rénovation sont en cours jusqu'en juin prochain afin de rendre cette maison accessible à tous. La structure deviendra un centre social après avoir été agrémentée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Cela signifie, un équipement qui a vocation à animer la vie de quartier, accueillir du public, accompagner des envies de participation des habitants. Le projet social est en cours d'élaboration et les habitants peuvent y participer via le collectif d'habitants. Il rappelle également qu'il avait été décidé que le centre social assurerait la gestion de l'affichage des associations du quartier sur le panneau installé par les membres boulevard de l'Université. Il invite les associations à ne pas hésiter à venir le consulter. Il termine en précisant que, la borne de streetcharge, implantée dans le jardin de la structure de quartier sera accessible à tous dès lors que les travaux seront terminés. Eu égard à la situation sanitaire, ces projets sont passés inaperçus mais il souhaite qu'ils reprennent toute leur place dès que cela sera possible.

François d'ARBAUMONT fait part de la dangerosité des cyclistes qui circulent sans lumière.

Christophe AVENA lui propose de déposer un projet de budget participatif qui sera étudié par les services techniques concernés.

Bernard DURAND indique que le radar pédagogique installé rue de Mirande, au carrefour, en face du bureau de tabac ne sert à rien.

Selon **Christophe AVENA**, un radar pédagogique ne contribue pas à faire baisser la vitesse car il ne fait que l'indiquer. En ville c'est 50 kms/h ou 30 kms/h. Un automobiliste est sensé connaître la vitesse à laquelle il roule. Il préfère la prévention et l'éducation à la sanction même si celle-ci doit intervenir in fine. A contrario, il souligne que, des personnes seraient mécontentes si un radar était installé. En effet, elles reprocheraient le moyen de gagner de l'argent facilement. Il rappelle, qu'autrefois, le carrefour le plus dangereux pour les cyclistes et les automobilistes se situait à l'intersection de la rue de Mirande et du boulevard Voltaire. Puis, avec la création de l'Arc, la circulation s'est déportée sur le boulevard de Strasbourg dont la fréquentation est bien plus importante que celle de la rue de Mirande. Il s'agit aujourd'hui de trouver la moins mauvaise solution entre les cyclistes et les automobilistes. Selon lui, cette thématique est typiquement le bon exemple de sujet qui peut être abordé en commission de quartier. En effet, les habitants, experts de leur quartier, peuvent ainsi porter des problématiques locales à la connaissance des élus.

Sylvain TOULOUSE, habitant du bas de la rue de Mirande, explique avoir eu un accident avec un cycliste dernièrement. La dangerosité est prégnante à cet endroit car les vélos descendent très vite.

Selon **Benoît BORDAT**, la mise en place de pistes cyclables a été priorisée sur le quartier Université. Alors qu'une piste cyclable est matérialisée dans la montée, il n'en existe pas dans le sens de la descente et c'est effectivement dangereux. La police municipale et nationale seront alertées sur ce point afin d'organiser des opérations de verbalisation.

Un membre déplore le peu de passage de la police municipale boulevard de Strasbourg. En effet, il est difficile de traverser ce boulevard sans se faire renverser par un véhicule.

Un membre souhaiterait savoir si les élus prennent connaissance des projets de budgets participatifs déposés pour le quartier voire pour l'ensemble de la ville.

Benoît BORDAT répond que l'ensemble des projets déposés sur la plateforme font l'objet d'une étude des services de la ville et les élus en prennent connaissance.

François d'ARBAUMONT intervient sur la construction d'immeubles dans le quartier des anciens abattoirs qui se poursuit alors qu'il avait demandé que des jardins soient créés. De plus, quartier Montmuzard, un immeuble va être construit et des arbres abattus en lieu et place d'une ancienne propriété.

Benoît BORDAT répond que, dès lors que les permis de construire sont délivrés, les marges de manœuvre pour intervenir sont restreintes. Il ajoute qu'une partie du quartier des Lentillères ne sera pas urbanisée. La commission de quartier pourra faire des propositions sur les possibilités d'aménagement.

Concernant les constructions qui remplacent les propriétés, **Christophe AVENA** rappelle la nécessité de classer des propriétés de caractère. Même s'il faut être vigilant, dès lors qu'une propriété est classée, elle n'est plus constructible. Cela signifie que le propriétaire ne pourra plus vendre sa maison à la valeur de ce qui lui sera proposé dans le privé. C'est une question importante dont il faut prendre la mesure. Le propriétaire ne pourra plus vendre à des promoteurs privés qui proposent des sommes considérables. La ville ne maîtrise pas la propriété privée et les échanges de ce type relèvent du domaine privé. Les personnes vendent souvent au plus offrant.

Une habitante se fait la porte parole de jeunes parents du quartier Montmuzard et présente les problématiques liées à la fréquentation du skate parc. Les petits enfants ne peuvent pas utiliser cette infrastructure sans entrer en conflit avec les plus grands. Elle souhaiterait que des solutions soient trouvées afin que tout le monde jouisse de ce lieu sereinement. De plus, elle déplore les déjections canines allée Montmuzard.

Benoît BORDAT se réjouit de savoir que le skate parc est très fréquenté. Il souhaite cependant que les médiateurs viennent sur place pour apporter des réponses car il existe des endroits différenciés pour les petits et les grands. Concernant les déjections canines, à la sortie du confinement, il a été constaté un grand relâchement de la part des propriétaires de chiens. Il rappelle que l'amende est passée de 68 à 135 euros récemment.

François d'ARBAUMONT déplore le manque de poubelles pour mettre les sacs de déjections canines.

Benoît BORDAT et **Christophe AVENA** répondent qu'il s'agit d'un manque de civisme et que le manque de poubelles n'est pas le vrai problème.

Séverine STERLE demande s'il est possible de déposer des projets de budgets participatifs pour des plantations d'arbres dans le quartier Montmuzard, dans l'allée centrale notamment.

Benoît BORDAT souligne que l'écoquartier n'est pas encore rétrocédé à la ville de Dijon mais cela n'empêche pas d'imaginer des projets.

Daniel LAMM demande pourquoi les associations ne peuvent pas se réunir alors que les commissions de quartier ont l'autorisation de le faire.

Christophe AVENA répond que les organisations institutionnelles d'intérêt public peuvent se réunir : Conseil Municipal, Conseil Métropolitain... Il s'agit d'un dispositif réglementaire.

Un membre souhaite avoir des renseignements concernant les permanences de quartier.

En raison de la COVID, elles ont été annulées mais **Benoît BORDAT** annonce qu'elles vont reprendre courant mars. Il ajoute que les habitants peuvent le contacter par téléphone ou par mail directement.

Georges MEZUI reçoit les habitants à la mairie annexe Mansart tous les mercredis de 16h30 à 17h30.

Stéphanie VACHEROT est de permanence un vendredi par mois de 12h00 à 15h00, le lieu est à déterminer.

Christophe AVENA précise qu'il a en charge l'organisation des permanences de quartier sur l'ensemble de la ville. Eu égard à la situation sanitaire, des stratégies pour les mettre en place sont en cours de réflexion.

Jacques VIGOUROUX revient sur la propreté dans le quartier et souligne la différence entre le centre-ville qui est bien nettoyé contrairement au quartier Université. Sur les containers à verre, il explique que le flash code

fonctionne très bien et les interventions pour les vider sont très rapides. Ne serait-il pas possible d'utiliser le même système avec les poubelles ?

Benoît BORDAT répond que, courant mai, il rencontrera **Denis HAMEAU**, Conseiller municipal délégué à la qualité du service public et à la relation aux usagers, délégué au quartier Montchapet, qui, dans le cadre de On Dijon, devrait le tenir informé sur la mise en place d'une application mobile qui permettrait de détecter les poubelles pleines, les déjections canines... L'objectif est d'adapter la propreté aux besoins et de n'intervenir que lorsque cela est nécessaire. Il rappelle que l'on peut également contacter Allô Mairie.

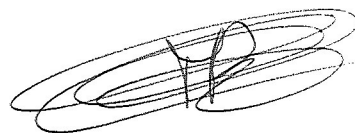
Benoît BORDAT remercie les membres de la commission de quartier pour les échanges cordiaux.

Benoît BORDAT



Adjoint délégué aux anciens combattants,
au devoir de mémoire, à l'engagement citoyen
et à la défense nationale.
Coprésident élu de la commission de
quartier Université

Maud BONVALOT-NOIROT



Coprésidente habitante de la
commission de quartier Université